

Le quatrième de la République Française le vingt un
 jeannival moi vincent Joseph Buchette officier
 public de mariage ai ce jourd'hui a heures de
 midij publié a haute voix devant la porte
 principale et extérieure de la maison commune
 dudit village, que leandre bernard Joseph tartare
 age de trente ans sept mois, marchand domicilié
 en la commune de Blendecques, fils de feu jacque

Joseph tartare et d'antoinette bernard
 beclin d'une part, et marie louise augustine
 buchette age de vingt un ans trois mois fille
 de jean marie buchette fermier en cette commune
 et de feu marie francoise augustine baillieux
 d'autre part.
 ont en doient faire rédiger par devant moi l'acte
 de leur mariage conformément a l'art. du vingt
 septembre 1792 et j'ai en execution de la même loi
 fait afficher la présente publication par extrait
 a la principale porte de la maison commune de cette
 communauté de Blendecques
 ainsi fait le jour moi et au quel de M. J.
 J. Buchette officier public

PU.1796.4.10

PU.04.GE.21

l'an quatrieme de la republique francaise le vingt un
germinal , moi vincent joseph huchette officier
public de wizernes ai cejourd huÿ a heures de
midÿ publi  a haute voix devant la porte
principale et exterieure de la maison commune
dudit wizernes, que le andre bernard joseph tartare
ag  de trente ans sept mois marechal domicili 
en la commune de blendecques, fils des feu jacque
joseph tartare et d' antoinette bernard
beclin d'une part ; et marie louise augustine
huchette ag  de vingt un ans trois mois fille
de jean marie huchette fermier en cette commune
et de feu marie fran oise augustine lailliaux
d'autre part ;
entendoient faire rediger pardevant moi l'acte
de leur mariage conformement a la loi du vingt
septembre 1792 et j'ay en execution de la meme loi
fait afficher la presente publication par extrait
a la principal porte de la maison commune de cette
communaut  de wizernes

ainsÿ fait le jour mois et an que dessus ; *public*

v : j : huchette officier